



A Paris, le 4 mars 2025

Bonjour,

Madame la Ministre, Madame la Présidente, mesdames et messieurs,

Enfin !! Après une longue interruption due aux circonstances politiques, le Conseil National de la mer et des Littoraux va pouvoir reprendre ses travaux.

Ces dernières années ont vu se succéder des périodes d'arrêt de notre instance, suivies d'accélération brutales, pour participer à l'élaboration de stratégies importantes comme la Stratégie Nationale pour la Mer et le Littoral.

Pour la CGT, cette manière de travailler par à coup, ne permet pas à notre Conseil de jouer le rôle que lui a confié le législateur, notamment celui de contribuer à l'animation des conseils maritimes de façade et conseils maritimes ultramarins ou de participer à tous les travaux concernant la mer et les littoraux, à l'échelle nationale, européenne et internationale.

Guy Jourden et Emilie Tew-Kaï

Mandatés par la Confédération CGT au CNML

Notre participation au débat public national « la mer en débat », organisé par la CNDP, n'a pas été à la hauteur attendue et heureusement que les Conseils Maritimes des 4 façades, les instances régionales et les acteurs locaux ont tenu le cap.

Nous souhaitons donc une reprise de la consultation interne au CNML lancée en 2020, dans laquelle nous avons fait plusieurs propositions sur le fonctionnement, le nombre de représentants, les moyens humains et financiers, une meilleure prise en compte des questions sociales et sociétales et le renforcement des relations avec les autres instances régionales et locales.

Avec les autres Organisations Syndicales de Salariés et les Associations Environnementales nous avons également évoqué la nécessité de prendre en compte les frais liés aux déplacements des représentants de ces 2 collèges.

Nous demandons donc la création d'un Groupe de Travail sur ces différents points afin d'assurer la continuité de nos travaux, y compris en périodes électorales et d'améliorer le fonctionnement du CNML et des Comités spécialisés comme le COMER et le Comité National du Trait de Côte.